



## DFPE

### PASSAGE EN B POUR LES APS IL Y A URGENCE

La maire de Paris et la DFPE ouvrent l'opportunité d'une évolution de carrière aux APS. La **CFDT** soutient cette avancée puisqu'elle porte ce projet depuis des années.

#### La CFDT vigilante

La DFPE s'inscrit pour les APS dans la dynamique de création de poste en catégorie B comme dans d'autres directions. Le CSAP, conseil supérieur des administrations parisiennes, où siègent les élus de la Ville et les organisations syndicales se tiendra le 11 septembre 2019. Pour la **CFDT**, il faut que cette instance se tienne. Car c'est bien là que se jouera la 1<sup>ère</sup> étape du changement de catégorie C en B. La 2<sup>ème</sup> étape étant le vote au conseil de Paris. Donc il y a urgence. Cette approbation permettra une reconnaissance de ce métier réglementé et entérinera aux APS l'accès en catégorie B.

#### La CFDT revendique

La **CFDT** sera présente et soutiendra ce projet au CSAP en votant pour « cette réelle évolution ».

L'échéance municipale approchant, il serait regrettable que ce projet ne voie pas le jour. La **CFDT** revendique que cette mesure passe au prochain CSAP. Une nouvelle équipe municipale ne pourrait ainsi empêcher ce déroulement de carrière pleinement mérité.



**CFDT PREMIER SYNDICAT DE FRANCE !**

